

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LP120002160

Dénomination nationale : Techniques et activités de l'image et du son

Spécialité : Convergence internet audiovisuel numérique

Présentation de la spécialité

La formation se situe au carrefour de l'informatique et de l'audiovisuel, et apporte aux étudiants une double compétence culturelle et technologique. Elle vise ainsi les métiers de l'audiovisuel et ceux liés au développement web, au multimédia et à la documentation. La formation est dispensée en co-habilitation avec les universités de Rennes 1 et de Bretagne Occidentale. Elle est portée par l'UFR « Arts, lettres, communication » à l'Université Rennes 2, et par l'UFR « Sciences et techniques » des universités de Bretagne Occidentale et de Rennes 1. Les partenariats avec le monde professionnel sont multiples dans le secteur de l'audiovisuel en Bretagne et au plan national.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	37
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	11 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	68 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	48 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales	70 à 72 %
3 enquêtes établissement à échéance non précisée	70 à 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond à des besoins de professionnalisation dans les métiers autour de la vie numérique dans la ville qui sont en pleine croissance et à fortes retombées sociétales. Le contenu pédagogique de la formation est cohérent et en adéquation avec cette demande. La multiplicité des partenariats professionnels (Radio France, Institut National de l'Audiovisuel, MJC du Plateau, Films de Bretagne...) et la forte présence des intervenants professionnels se situe dans le cœur de métier. L'implication des professionnels s'exerce également lors de colloques, festivals, tables rondes auxquels les étudiants sont associés. L'insertion professionnelle apparente provenant des enquêtes nationales, est correcte et les postes occupés variés, en adéquation avec les profils de formation de la licence et d'un niveau de salaire net moyen satisfaisant. L'information fournie reste cependant insuffisante à plusieurs titres : dispositifs d'accès à la formation des étudiants de licences générales, représentativité des données des enquêtes et des données sur l'insertion professionnelles, suivi de cohortes. L'information manque également sur l'organisation du partenariat avec les autres établissements co-habilités.

- Points forts :
 - L'adéquation avec les besoins professionnels.
 - L'implication des milieux professionnels.
 - La diversité des publics et l'attractivité en formation continue.
- Points faibles :
 - L'absence d'information ou les imprécisions quantitatives sur les enquêtes d'insertion, l'encadrement ou les périmètres de responsabilité.
 - L'inexistence de passerelles en L2 et d'orientation vers les parcours professionnels.
 - L'absence d'informations concernant les établissements co-habilités.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation doit continuer à exercer une veille sur les métiers de l'audiovisuel numérique et à tisser des liens avec les anciens étudiants de la licence professionnelle. Bien que le suivi des étudiants au travers d'une plate-forme dédiée est à encourager, il est souhaitable de veiller à l'équilibre entre ce type de suivi et celui plus traditionnel basé sur des rencontres « physiques » périodiques. Des dispositifs pédagogiques particuliers pour le suivi des étudiants inscrits dans des parcours diversifiés et suivant des modes différenciés sont à encourager. Par ailleurs, l'implication des branches professionnelles du secteur est à poursuivre afin d'assurer la pérennité de la formation.

Il conviendrait de disposer d'informations plus précises concernant l'organisation de la formation avec les établissements co-habilités.